

Déchets des professionnels - Tarifs déchèteries 2026

Pour rappel, présentez votre **PASS DÉCHÈTERIE** au gardien

Carton, ferraille, mobilier, néons, ampoules, piles, batteries, Non facturé huiles de vidange, cartouches d'encre, radiographies médicales, textile/chaussures/linge de maison, déchets électroniques et électriques, huiles de friture

Végétaux	95 € HT/t	100,22 € TTC/t
Gravats (sans ferraille ni robinetterie)	62 € HT/t	65,41 € TTC/t
Encombrants non valorisables (pour enfouissement)	228 € HT/t	240,54 € TTC/t
Bois de classe A (palettes, cageots, bois brut)	115 € HT/t	121,32 € TTC/t
Déchets de plâtre « Plaques et carreaux nus »	198 € HT/t	208,89 € TTC/t
<i>Uniquement dans les déchèteries de S-Lô, Condé-sur-Vire et Carentan</i>		
Déchets spéciaux : acides, bases, solvants liquides, produits pâteux solides (peintures...), filtres à huile, carburant, phytosanitaires, bombes aérosols, produits comburants, produits particuliers très réactifs, extincteurs :		
- Déchets spéciaux hors REP EcoDDS	5 € HT/kg	5,27 € TTC/kg
- Déchets spéciaux de le REP EcoDDS	Non facturé	

Le taux de TVA appliqué est le taux en vigueur : 5,5% au 01/01/2026

Facturation au mois

Les apports inférieurs à 8€ TTC par mois ne seront pas facturés

Professionnels = artisans, commerçants, agriculteurs, entreprises, administrations , écoles, lycées, collèges, associations , IME, instituts thérapeutiques, auto-entrepreneurs, CESU, communes et communautés de communes...

- L'accès aux déchèteries du Point Fort Environnement vaut acceptation du règlement intérieur des déchèteries
 - Pas d'accès aux professionnels le samedi (réservé aux particuliers)